



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



14000023

BRUXELLES

1 8 DEC 2013

Greffe

N° d'entreprise : 456209113

Dénomination (en entier) : TAKAVA SERVICES INTERNATIONAL SPRL

(en abrégé) ::

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège (adresse complète) : RUE DE LA BRASSERIE 27 BTE 1 1050 BRUXELLES

Objet(s) de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Le 27 novembre 2013 s'est tenue, au siège social de la société, l'assemblée générale extraordinaire. La séance est ouverte sous la présidence de Madame KHUNNANTAJIEM Siripa, l'assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur son ordre du jour et qu'il n'y a donc pas lieu de justifier du mode de convocation.

ORDRE DU JOUR

- Transfert de siège social

RESOLUTIONS

L'assemblée acte le transfert de siège social Chaussée de Charleroi 38 à 1380 Lasne et ce, à partir du 27 novembre 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après approbation et signature du présent procès-verbal.

KHUNNANTAJIEM Siripa
Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/01/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature